

DANS LE CADRE DU PLAN MUSIQUE DANSE THEATRE DU CONSERVATOIRE DE LILLE ? IL EST RECHERCHE :

Un(e) artiste de la scène musicale (chanteur/chanteuse, musicien(ne), comédien(ne), metteur en scène...)

Pour 8 semaines de résidence, à déterminer en fonction des disponibilités de l'artiste, réparties comme suit :

- Phase 1 : la semaine du 21 au 25 septembre, dont la présentation de l'univers de l'artiste en direction des enseignants, lors de la 27e heure **le mercredi 23 septembre**
- Phase 2 découverte-rencontre : 2 semaines à répartir du lundi 9 novembre au vendredi 29 janvier 2021
- Phase 3, élaboration des gestes artistiques : 5 semaines à répartir de février à juin 2021

A ce calendrier, s'ajoutent :

- une action de formation de **2 journées**, en direction de l'équipe du plan musique danse théâtre, prise en charge par le service formation de la Ville de Lille
- Une **action de diffusion en novembre**, en direction des publics scolaires, dans le cadre de l'action culturelle du Conservatoire

Il est porté à la connaissance des artistes-candidats(es) que, dans le cadre de l'A.R.T.S., d'autres appels à candidatures sont lancés par les plans lecture et architecture et patrimoine. Des interactions entre ces résidences, toutes soumises au même cahier des charges sont tout à fait possibles voire encouragées.

Conditions financières

Un contrat de prestation artistique entre la Ville de Lille – Conservatoire de Lille, et l'artiste sera établi. L'artiste résident sera rémunéré de façon forfaitaire, c'est-à-dire à hauteur de 1500 € nets par semaine (pour 5 jours d'intervention avec, a minima, 6 heures par jour). Les montants bruts varient en fonction du statut ou régime de l'artiste.

En cas de modifications du volume de présence, la Ville de Lille se réserve le droit d'adapter le tarif forfaitaire.

Si un collectif/ une compagnie est retenu, le montant forfaitaire ne pourra pas être dépassé.

Pour + d'informations : vgegout@mairie-lille.fr